

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy**

Séance du : 21 décembre 2020

Convocation du : 15 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-et-un décembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, assisté de M. Gérald GRIFFIT, secrétaire.

Présents : Jacques FRANCOU, Alain BOYOD, Jean ROUSSEAU, Monique BARTHELEMY, Marie-Paule ROGOU, Laurent CELCE, Alain MANIVEL, Christiane ACANFORA, Michel RICOU-CHARLES, Dominique TRUC, Georges LESBROS, Fabien GASCARD, Maurice CHAUTANT, Josette REVOUX, Jean-Marie GUEYRAUD, Christian GILARDEAU-TRUFFINET, Christian AUBERT, Jean BANAL, Françoise BELLANGER, Alain CAUSSE, Lamia CONTRUCCI, Gérald GRIFFIT, Bernadette SAUDEMONT.

Absents et excusés : Françoise PINET, Anne-Marie GROS, Roger AQUINO, Robert PAUCHON, Rémy FREY, Roland AMADOR, Mallorie BOURGOGNE, Jean-François CONTOZ, Jean-Claude VALLIER, Jean-Pierre BRIOULLE, Olivier REGORD, Serge EYSSERIC, Karine PELLOUX, Rajaa TOUSSAINT.

Pouvoirs : Françoise PINET excusée a donné pouvoir à Alain BOYOD,
Roland AMADOR excusé a donné pouvoir à Fabien GASCARD,
Mallorie BOURGOGNE excusée a donné pouvoir à Maurice CHAUTANT,
Jean-Pierre BRIOULLE excusé a donné pouvoir à Alain BOYOD,
Olivier REGORD excusé a donné pouvoir à Michel RICOU-CHARLES,
Serge EYSSERIC excusé a donné pouvoir à Christian GILARDEAU-TRUFFINET,
Karine PELLOUX excusée a donné pouvoir à Gérald GRIFFIT,
Rajaa TOUSSAINT excusée a donné pouvoir à Gérald GRIFFIT.

ORDRE DU JOUR : Ecole d'arts – demande de subvention au département dans le cadre des appels à projet

L'Ecole d'Arts poursuit sa volonté de développer les partenariats avec d'autres structures culturelles du département. Elle souhaite renforcer les échanges avec d'autres structures à travers des projets pédagogiques de qualité.

Le projet porté par la CCBD « Rencontres avec.... » propose des échanges artistiques afin de compléter les apports pédagogiques des professeurs de l'école.

Pour l'année 2020-2021, l'école souhaite proposer deux masterclasses :

- la première axée sur la musique traditionnelle, qui aura lieu à la salle des Fêtes de la Faurie.
- la seconde s'adresse aux danseurs du territoire et se déroulera sur le territoire du Veynois.

Afin d'organiser ces deux « Rencontres avec ... », la Communauté de communes sollicite auprès du Département des Hautes-Alpes, une subvention dans le cadre des appels à projets d'un montant de 1 000 euros. Cette subvention vient en complément d'une subvention de la DRAC de 1 250 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire approuve à l'unanimité cette demande de subvention d'un montant de 1000 € auprès du conseil départemental

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 23 + 8 pouvoirs	Pour : 31	Abstention : 0	Contre : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20201221-De138_2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/12/2020

Affichage : 29/12/2020

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,



Michel RICOU-CHARLES